

# **Citoyenneté de l'Union: liberté de circulation et de séjour des citoyens et de leurs familles dans les États membres**

2001/0111(COD) - 19/02/2004

La commission a adopté le rapport de M. Giacomo SANTINI (PPE-DE, I) qui approuve la position commune du Conseil sans modification en deuxième lecture de la procédure de codécision.